



Les Plus
Beaux Villages
de France®



INFO N°42

Septembre 2013

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le projet de Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Limeuil est terminé et la dernière réunion de mise au point a eu lieu mercredi 18 septembre avec la Délégation Militaire de la Dordogne.

L'exercice officiel aura lieu comme prévu le vendredi 18 octobre prochain de 20h à 23h, en présence des observateurs de la Délégation Militaire de la Dordogne. Cet exercice aura essentiellement pour objectif de tester le fonctionnement des cellules de commandement du Poste Communal de Commandement (PCC) et le travail des Relais de Quartier (RDQ).

L'exercice du 18 octobre se déroulera simultanément dans les communes suivantes :

- Gageac et Rouillac,
- La Force,
- Mauzac et Grand Castang,
- Saint Germain et Mons,
- Saint Pierre d'Eyraud,
- Limeuil.



Afin de finaliser ce travail, nous organisons le samedi 28 septembre de 8h à 12h, un préexercice.

Lors de ce préexercice du 28/09, une alerte sera donnée à 8h par la DMD. Cette alerte concernera les membres des cellules du PCC et tous les RDQ. Les RDQ seront chargés de visiter toutes les maisons de leur secteur et d'en informer les habitants.

Dans le cadre du préexercice du 28/09 et de l'exercice officiel du 18/10, si les RDQ trouvent des maisons vides, fermées, inoccupées, ils déposeront un avis de passage. Bien entendu, vous êtes priés de ne pas tenir compte de cet avis qui sera factice.

De plus, lors des ces deux exercices, il ne sera pas prévu d'organiser des évacuations des habitants de la commune.

Il s'agit bien sûr, le 28/09 et le 18/10, d'exercices à blanc, mais vous devez comprendre que le but de ce PCS est d'être le plus prêt possible pour faire face à un risque éventuel. Les derniers exemples de Lourdes, Saint Béat et, plus près de nous, Excideuil montrent que nous ne sommes pas à l'abri de tels risques.

Nous vous prions de réserver un bon accueil aux Relais de Quartier qui vous visiteront. Avec notre PCS, nous ne pensons pas que nous pourrons résoudre tous les problèmes, mais nous serons préparés. De toute façon la commune a une obligation légale, depuis le 13 septembre 2007, de mettre en place un PCS.

Un risque ne doit pas être subi, il doit être géré du mieux possible.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre participation.

Le Maire
Guy Thomasset

